

Atténuer, s'adapter : NOVABUILD lance son 1^{er} Appel à Solutions face au dérèglement climatique

En 2020, l'urgence climatique devient le fil rouge des actions de NOVABUILD : le monde de la construction est une part du problème, mais nous avons aussi une part des solutions. Pour cette « année zéro » comme zéro carbone, NOVABUILD lance un grand **Appel à Solutions Climat**. Atténuation du dérèglement climatique et adaptation à ses conséquences sont ses deux thèmes structurants, dans un contexte de mutation franche et nécessaire de nos modèles.

Parmi les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre, le secteur de la construction est en train de se transformer pour atténuer le dérèglement climatique. Pour aller vers la neutralité et la sobriété de nos ouvrages, il nous faut, dès aujourd'hui, construire moins, construire mieux, et intégrer l'économie circulaire des 4 R : Réduire, Réutiliser, Rénover, Recycler.

Et quel que soit le niveau d'atténuation auquel nous parviendrons, l'évolution du climat est d'ores et déjà irréversible. Les conséquences du dérèglement climatique sont donc à intégrer dès maintenant dans nos ouvrages, pour une ville résiliente, vivable et désirable.

Faire émerger les innovations climat

L'innovation est un levier fondamental de la mutation. De nombreuses initiatives fourmillent sur les territoires pour faire avancer la profession de la construction et de l'immobilier. Mais toutes les innovations ne concourent pas à freiner le dérèglement climatique ou à limiter ses conséquences sur les ouvrages et les personnes qui y vivent.

L'Appel à Solutions Climat de NOVABUILD consiste à faire émerger, distinguer et soutenir les solutions qui participent d'une stratégie vertueuse vers l'atténuation et l'adaptation des dérèglements climatiques.

Un appel générateur d'innovations

Fort du succès des appels à innovation de 2013, 2015 et 2017, l'Appel à Solutions Climat de NOVABUILD marque en 2020 « l'année zéro » des mutations franches de nos modèles.

Il s'adresse aux porteurs de solutions innovantes au dérèglement climatique. Il concerne tous les acteurs de la construction ayant une activité dans la région Pays de la Loire : TPE-PME, ETI, laboratoires, organismes publics ou para-publics, cabinets d'architecture ou d'ingénierie, entreprises unipersonnelles, porteurs de projets individuels, associations, etc. Le porteur de projet doit être une personne morale et ne peut pas être un laboratoire.

L'Appel à Solutions Climat de NOVABUILD concerne des projets aussi bien technologiques que non-technologiques, à toutes les phases de leur maturation : idée, projet, produit.

Dans la continuité des travaux de NOVABUILD encourageant le travail collaboratif, les projets présentés par des groupements de compétences seront examinés avec une attention particulière.

Le label de la construction responsable en Pays de la Loire

Les projets seront instruits par le Conseil Scientifique et Technique (CST) de NOVABUILD rassemblant les laboratoires parmi les plus réputés à l'échelle nationale.

Les porteurs de projet peuvent déposer, **jusqu'au 27 février 2020**, un dossier succinct de pré-sélection (www.novabuild.fr/appele-innovation) par simple courrier électronique à l'adresse innovation@novabuild.fr.

Chaque dossier sera sélectionné en mars 2020, selon une liste de critères précis, par le CST de NOVABUILD.

Dans une deuxième étape, les porteurs de projets pré-sélectionnés seront amenés à rédiger un dossier complet qui sera présenté devant le CST de Novabuild en mai 2020.

La récompense ? La labellisation NOVABUILD de leur projet.

Romain MARTEN, chef de projets innovation au sein de NOVABUILD, répondra aux questions des candidats intéressés tout au long du processus de labellisation. Pour toute information complémentaire, les porteurs de projets peuvent consulter le document de présentation ainsi que le cahier des charges de l'Appel à Solutions Climat.



Le club des labellisés NOVABUILD

NOVABUILD est aux côtés des entreprises à toutes les étapes du parcours de l'innovation et facilite leur démarche d'innovation. Une conviction : l'innovation ne surgira pas par la contrainte, elle doit être accompagnée.

Le rôle de NOVABUILD consiste à permettre à chaque projet de trouver un aboutissement favorable : reformulation, priorisation, mise en contact, etc. ; et aux innovateurs de s'inscrire dans la durée en s'alignant avec les enjeux climatiques.

UNE FOIS LABELLISÉ, les porteurs rejoindront le club des labellisés regroupant d'ores et déjà 36 innovateurs des Pays de la Loire. Plusieurs rencontres du Club des Labellisés NOVABUILD sont prévues en 2020 :

- Les enjeux climatiques ;
- Le Lean Start Up ;
- L'innovation et la performance environnementale ;
- La protection intellectuelle ;
- Les financements existants.

Contact

Romain MARTEN, chef de projets innovation de NOVABUILD

T : 02 72 56 80 52

M : innovation@novabuild.fr

Un appel dans la continuité pour NOVABUILD

Depuis 2013, ce sont 36 projets labellisés qui sont accompagnés par NOVABUILD. Ils constituent le « club des labellisés ». Les projets labellisés NOVABUILD :

GROUPE DELTA
Kypseli
SCE
Société BONNEL
ITAC
Association Menuiserie Avenir
Entreprise CHARIER
AXE 303
VM Matériaux
LUC DURAND
SARL AREA canopée©
Wigwam Conseil
Energie Perspective
QUILLE CONSTRUCTION
ISORE BATIMENT
Groupe HS Invest (SOPRECO)
SMART CAST
AEIC

LCA
KITEOV
AIA
CAPON
IRRCyn
Entreprise CHARIER
MATOS
EMOKO
CAN-IA
SSX SOLUTIONS
SPARTIME
Fine Masonry
ThermiUP
LeanCo
IFSTAR
Terra Innova
Smart Composite Construction